

Guyancourt, le 11 septembre 2018

Le directeur académique des services de
l'éducation nationale, directeur des services
départementaux de l'éducation nationale
des Yvelines

à

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale
Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement du 2nd degré
Mesdames et Messieurs les directeurs de
SEGPA
Mesdames et Messieurs les directeurs
d'ERPD
Mesdames et Messieurs les directeurs
d'établissement spécialisé
Mesdames et Messieurs les directeurs
d'école
Mesdames et Messieurs les instituteurs et
professeurs des écoles

DPE1D

DP3 – Mouvement
Chef de Service :
Jean-Marc Marty

Affaire suivie par
Catherine CERCUS
Brigitte GREFFE
Isabelle LEPREUX

Téléphones
01.39.23.60.63
01.39.23.60.71
01.39.23.60.90
Télécopie
01.39.23.62.99
ce.ia78.dp3mouv
@ac-versailles.fr

Note n°2018-2019-DP3-4

Adresse postale
BP 100
78053 Saint-Quentin-
en-Yvelines cedex

Accueil du public
19 avenue du Centre
78280 Guyancourt
01 39 23 60 00
Horaires d'ouvertures :
8h30-12h15
13h15-17h00



www.ac-versailles.fr/dsden78/

Objet : Appel à candidatures – Postes à exigence particulière en ASH

Référence : Circulaire du mouvement départemental n°2017-2018-DP3- du 19/02/2018

P.J. : - Liste des postes ouverts au recrutement

- Fiche de poste ouvert au recrutement
- Formulaires de candidature

Je vous informe de l'ouverture d'un recrutement d'enseignants pour les postes restés vacants en ASH pour la rentrée scolaire 2018 et à pourvoir à titre provisoire pour l'année scolaire 2018/2019.

Vous trouverez, en pièce jointe, la liste des postes ouverts au recrutement ainsi que la fiche de poste correspondante avec leurs spécificités.

Les enseignants non spécialisés peuvent candidater par voie de formulaire.

Le présent document comporte :

Note	2 pages
Annexes	4 pages
Total	6 pages



Les candidatures accompagnées d'un curriculum Vitae et d'une lettre de motivation, devront parvenir par la voie hiérarchique au moyen du formulaire fourni en pièce jointe (**un formulaire par poste sollicité et vœux hiérarchisés**) pour le **1^{er} octobre 2018, délai de rigueur** :

par mail à ce.ia78.dp3mouv@ac-versailles.fr.

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Yvelines
service DP3 mouvement

2/2

Les demandes qui seront adressées après cette date ne seront pas examinées compte tenu du calendrier scolaire.

Les candidatures sur les postes ouverts au recrutement ne seront validées que sur avis favorable de la commission d'évaluation prévue.

Serge CLEMENT